



Plusieurs questions sur les obligations du propriétaire

Par **djedje68**, le **18/03/2010** à **08:43**

Bonjour, rnrnJ'ai plusieurs questions concernant les obligations d'un propriétaire. rnCela fait deux mois que je loue un appart : rnrn1. Est-ce que le propriétaire doit fournir un double du bail ? de l'état des lieux ? rnrn2. Depuis le passage à la TNT, je n'ai plus de TV (je dois passer la Box internet). Est-ce légal ? Le proprio n'est-il pas obligé de diriger correctement son antenne ? rnrn3. La sonnette ne marche pas! Il est donc impossible de venir chez moi si on me téléphone pas. Est-ce légal de laisser un appartement ainsi ? rnrn4. J'ai les doubles de toute les clés sauf la clé qui ouvre la porte de l'immeuble. Je voulais réaliser un double mais le concubinaire à refuser car il y a une licence sur la clé...et la porte à fermé!! Est-ce que le proprio n'est pas obligé de fournir un double des clés ? rnrnrnrnD'avance merci,